



Fédération Française de Tir à l'arc
N° d'affiliation FFTA: 0271081
Agrément Jeunesse et Sports : 71 S 8 41

Siège : Hôtel de Ville
71 600 Paray-le-Monial
@mél : archersdelatour.paray@laposte.net
Site web :

Paray-le-Monial, le 20 octobre 2025

Amis Archers,

Les Archers de la Tour Saint Nicolas sont heureux de vous inviter à un concours en Salle, 2 x 18 mètres au cours duquel se disputeront le Challenge de la Ville de Paray-le-Monial, (règlement ci-joint).

Ce tir aura lieu le **samedi 22 et dimanche 23 novembre 2025**, au Gymnase Municipal des sables, Avenue de Chalon à Paray-le-Monial.

Horaires	Samedi après-midi	Samedi soir	Dimanche Après-midi	Inscriptions : 1 départ	2 départs	3 départs
<i>Ouverture du greffe :</i>	13h15	18h15	13h15	Adultes et U21	10,00 €	18,00€
<i>Échauffement:</i>	13h45	18h45	13h45	Jeunes	7,00 €	10,00€
<i>Début des tirs :</i>	14h00	19h00	14h00			25,00€

Blasons et catégories :

Classique	U11 80cm	U13 U15 60cm	U18, U21, Seniors 1, 2 et 3 40 cm
Poulies			U18, U21, Séniors 1, 2 et 3 Trispot vertical 40 cm
BB/Arc Nu		Jeunes 60 cm	Adultes 40 cm

Pour les U18, U21, seniors 1, 2 et 3, possibilité de tirer sur trispot à demander à l'inscription

Sont obligatoires : licence ou pièce d'identité, chaussures de sport et tenue de club ou blanche.

Arbitres: Gouby Romain, Vacher Jean Jacques, Roubier David candidat arbitre

Buvette à votre disposition.

Le bulletin d'inscription ci-joint est à renvoyer au plus tard le 18 novembre 2025

uniquement par mail : archersdelatour.paray@laposte.net

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'en fonction des places disponibles qui est, pour chaque départ, de 48.

Le club se réserve le droit d'annuler le samedi soir en fonction du nombre d'archers inscrit.

Sportivement, à bientôt.

Président:

Gouby Romain
27 route de St Didier
03470 Coulanges

Tél. : 06 75 72 15 89



RÈGLEMENT DU CHALLENGE DE LA VILLE DE PARAY-LE-MONIAL

Le Challenge de la Ville de Paray-le-Monial sera remis à l'équipe vainqueur par Monsieur le Maire ou son représentant.

Les tireurs de toutes catégories et armes sont admis à participer à cette compétition.

Les équipes seront composées de 3 tireurs nommés, toutes catégories, niveaux et armes confondus. Elles seront déposées au préalable au greffe dès l'inscription.

Ce Challenge sera remis en jeu chaque année à la même période et sera définitivement gagné par le Club qui l'aura obtenu 5 années consécutives.

1. **What is the primary purpose of the study?**

Challenge de la Ville de Paray-le-Monial – Les Archers de la Tour Saint Nicolas

Inscription du club de : _____
Responsable à contacter si nécessaire : _____ Tél. : _____